

RENTREE SCOLAIRE 2020 – 2021

HORAIRES D'ENSEIGNEMENT :

- 9h - 12h15 / 14h – 16h15, lundi, mardi, jeudi *, vendredi
- 9h – **12h** le mercredi.

* Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) le jeudi de 15h15 à 16h15.

À **8h50**, tous les élèves sont accueillis dans leur classe le matin, seuls ceux de maternelle et CP sont conduits par leurs parents.

Ponctualité : L'école ouvre ses portes à 8h50, **il est demandé aux parents de s'organiser pour respecter les horaires.**

Pas de stationnement, même bref, sur les zébras devant l'école.

En cas **d'absence**, les parents doivent **impérativement** prévenir l'école **le jour même**, puis fournir un **motif écrit** pour **toutes** les classes.

GARDERIE

A l'école (salle de la cantine) : de 7h15 à 8h50 (tous les matins) et de 16h15 à 18h30.

La surveillante de garderie, Isabelle Barbu, vous informera des modalités de paiement.

Le mercredi midi, pas de garderie. Une navette assure le transfert des enfants jusqu'à la cantine/centre aéré de Berd'huis.

Contactez la CDC pour s'inscrire.

RÉUNIONS de classes : Elles auront lieu courant septembre, vous en serez informé-es via le cahier de liaison.

CANTINE : son fonctionnement est municipal. Le paiement se fait au trésor public.

Les enfants souffrant d'allergie doivent présenter un certificat médical.

En cas d'absence prévue ou d'inscription ponctuelle, merci d'avertir la cantinière le plus tôt possible, en personne ou par le biais du cahier de liaison.

REMISE D'ARGENT : Lorsque vous faites parvenir une somme d'argent à l'école, il vous est demandé de bien vouloir le donner dans une enveloppe

Téléphone : 02 33 83 00 76

Blog de l'école : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-preaux-du-perche>
fermée marquée au nom de votre enfant. Si vous effectuez plusieurs versements, merci d'utiliser une enveloppe par versement.

ASSOCIATION de PARENTS D'ÉLÈVES :

L'APE joue un grand rôle dans la vie de l'école, elle constitue un **lien** entre l'école et l'ensemble des parents. Les enseignants attirent l'attention de tous les parents sur son importance en tant que pôle de **communication et d'animation**.

L'assemblée générale se tiendra courant septembre.

VACANCES SCOLAIRES - Académie de CAEN Zone B

Toussaint : du samedi 17 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020

Noël : du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier 2021

Hiver : du samedi 20 février au dimanche 7 mars 2021

Printemps : du samedi 24 avril au dimanche 9 mai 2021

Pont de l'Ascension : du jeudi 13 mai au dimanche 16 mai 2021

Fin de l'année : Mardi 6 juillet 2021, au soir

Il est rappelé que la présence des élèves est obligatoire jusqu'à la fin des cours.

Dates à RETENIR :

Photo scolaire le mercredi 23 septembre 2020

Élections des Représentants de Parents d'élèves, vendredi 9 octobre 2020 – Le 1^{er} conseil d'école aura lieu avant les vacances d'automne, date à définir. Les parents qui souhaitent se présenter aux élections de représentants de parents d'élèves sont invités à venir s'inscrire auprès de la directrice.

Carnaval : projet en cours de réflexion

Fête de l'école : samedi 26 juin 2021 (à confirmer)

Nous ne savons pas encore quelles seront les conditions du protocole sanitaire pour la rentrée. Nous vous tiendrons informé-es.